



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

remboursement

Question écrite n° 121801

Texte de la question

M. Michel Vauzelle attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'annonce faite par le Premier ministre d'une diminution de la progression des dépenses de l'assurance maladie ramenée à 2,5 % dès 2012 au lieu de 2,8 %. Cet objectif ne pourra être tenu sans un certains nombre de déremboursements partiels ou totaux et de révisions des investissements dans notre système de santé. À l'heure où le renoncement aux soins est de plus en plus fréquent du fait d'un affaiblissement de la couverture maladie et de l'augmentation de l'imposition sur les complémentaires, ces nouveaux objectifs inquiètent un grand nombre de nos concitoyens parmi les plus fragiles. Il lui demande donc de lui détailler les mesures qu'il compte prendre pour tenir ce nouvel objectif des dépenses d'assurance maladie tout en n'éloignant pas les plus pauvres de nos concitoyens du système de soin français.

Données clés

Auteur : [M. Michel Vauzelle](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (16^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121801

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 2011, page 11944

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)